

0781205L
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE CLAUDE DEBUSSY
31 RUE ALEXANDRE DUMAS
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tel : 0139210039

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Marianne Goldenberg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DON FSE - Les membres du Conseil d'Administration acceptent le don du Foyer Socio-Educatif au collège d'un montant de 5 000 €. Ce don aura pour objet de participer au financement des sorties scolaires organisées par le collège Claude Debussy en 2023. Il s'effectuera par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du collège Debussy.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0